

CONTRAT DE LOCATION DE GITES CITADINS

Gîte n°1 **BARISART MTL G 644**
Gîte n°2 **GERONSTERE MTL G0645**



IL est convenu entre le locataire

NOM/Prénom.....

ADRESSE.....

.....

Pays.....

TEL.....GSM (portable).....

Courriel (E -mail).....

ET la propriétaire : GINETTE DOYEN

152, avenue Reine Astrid 4900 SPA Belgique

Tel & Fax + 32(0) 87 / 77.06.34 GSM +32 (0) 495/ 307.477

E-mail : gitevillaclementine@gmail.com site : www.gitevillaclementine.com

Un bail de location saisonnière nommé : VILLA CLEMENTINE sis au 152, avenue Reine Astrid

4900 SPA Belgique

Capacité maximum...2.....personnes adultes et enfants..... (Âges.....)

Pour une période du

.....au.....

Arrivée de 16, 18 h.

Départ de 10, 12 h.

TARIFS 50€/ LA NUIT

Minimum 3 nuits

150€

nuit supplémentaire

45€

Francos

300€

Francorchamps

300€

Théâtre

300€

F1

300€

Studio 1 Réserver

.....

Studio 2 Réserver

.....

ACCOMPTE

(arrhes).....30%.....

Sur le compte de G. DOYEN Crédit Agricole : BE07. / 103. 0220382. 66 Bic :NICABEBB

Solde à payer en liquide ou par bancontact via Smartphone sur place à l'arrivée.....

Connexion WIFI OFFERTE

ASSURANCE : le locataire est invité à couvrir sa responsabilité locative, notamment en matière incendie et responsabilité civile.

Touts dégâts causés au bien loué sera facturés au locataire responsable.

EQUIPEMENTS : le bien susmentionné est équipé conformément au descriptif du site.

Le locataire doit prévoir, draps de lit (1 pers) linge de maison et de cuisine.

Dans un souci écologique : les personnes se déplaçant en transports en communs (trains, bus) la location des draps de lit sont offerte (5.00€ / pers.)

Fait en double exemplaire à Spa, le.....

Signature du locataire

signature propriétaire
G.Doyen



